

Tableau 2.5

Enfants et jeunes de 0 à 17 ans qui ont été victimes d'infractions sexuelles et de voies de fait aux mains de membres de la famille et de personnes non apparentées déclarées par la police, selon la gravité des blessures, Canada, 2009

Type d'infraction ¹	Total		Aucune blessure corporelle ²		Blessures corporelles mineures ³		Blessures corporelles graves ⁴		Gravité inconnue	
	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage
Membres de la famille										
Total des agressions										
Total	14 833	100	7 033	54	5 869	45	180	1	1 751	...
Filles	8 858	100	4 562	59	3 115	40	74	1	1 107	...
Garçons	5 975	100	2 471	46	2 754	52	106	2	644	...
Infractions sexuelles										
Total	4 837	100	3 315	84	618	16	0	0	904	...
Filles	3 827	100	2 658	84	495	16	0	0	674	...
Garçons	1 010	100	657	84	123	16	0	0	230	...
Voies de fait										
Total	9 996	100	3 718	41	5 251	57	180	2	847	...
Filles	5 031	100	1 904	41	2 620	57	74	2	433	...
Garçons	4 965	100	1 814	40	2 631	58	106	2	414	...
Personnes non apparentées										
Total des agressions										
Total	32 973	100	15 186	49	15 125	49	539	2	2 123	...
Filles	16 218	100	8 445	56	6 427	43	91	1	1 255	...
Garçons	16 755	100	6 741	42	8 698	55	448	3	868	...
Infractions sexuelles										
Total	7 383	100	5 577	86	940	14	1	0	865	...
Filles	6 153	100	4 618	85	829	15	1	0	705	...
Garçons	1 230	100	959	90	111	10	0	0	160	...
Voies de fait										
Total	25 590	100	9 609	39	14 185	58	538	2	1 258	...
Filles	10 065	100	3 827	40	5 598	59	90	1	550	...
Garçons	15 525	100	5 782	39	8 587	58	448	3	708	...

1. Voir le tableau pour obtenir la liste des infractions comprises dans chaque catégorie de crimes.
2. Comprend les affaires qui n'ont pas été commises au moyen d'une arme ou de la force physique contre la victime, de même que les affaires pour lesquelles aucune blessure visible n'a été remarquée par la police.
3. Comprend les blessures qui n'ont pas nécessité de soins médicaux professionnels ou qui ont nécessité uniquement des premiers soins (p. ex. pansement adhésif ou glace).
4. Comprend les blessures qui ont nécessité des soins médicaux professionnels sur les lieux de l'affaire ou le transport à un établissement médical.

Note(s) : En raison de l'arrondissement, la somme des pourcentages peut ne pas correspondre à 100. Exclut les affaires pour lesquelles l'âge ou le sexe de la victime était inconnu. La couverture du Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire s'établissait à 99 % de la population du Canada en 2009.

Source(s) : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire.